
346

Rno

e.g. title 1887 pp

1 folg, 1 pp plat

Gpal lt.

ō Schach.

DESCRIPTION

DES CHAPELLES PAPALES

DE NOËL

DE PÂQVE

ET DE S. PIERRE

DANS LA BASILIQVE DV VATICAN

Par l'Abbé François Cancellieri



Gravé par Jean Petrini

ROME

Chez François Bourlié

M·DCCC·XVIII

PREFACE

Le grand Pontife *Pie II.* dans une lettre a *Martin Majer*, imprimée dans l'édition Romaine de ses commentaires en 1484. p. 739. descrit ainsi la majesté des Chapelles Papales. *Si videres aut Celebrantem Romanum Pontificem, aut Divina audientem, fatereris profecto, non esse ordinem, non esse splendorem, ac magnificentiam, nisi apud Romanum Praesulem. Quum in suo Throno Papam sublimem videris, Cardinales a dextris sedentes, magnos Praelatos a sinistris adstantes, e regione Episcopos, et Abates, ac Prothonotarios, et in suo loco Oratores Regum, Magnates in suo; ibi Auditores; hinc Clericos Camerae; ibi Procuratores Ordinum, hinc Subdiaconos, et Acolithos, caeteramque multitudinem humi sedere; profecto, instar Caelestis Hierarchiae, diceres Romanam Curiam, ubi omnia ordinata, omnia ex praescripto, statutoque modo disposita, quae profecto quum boni viri intuentur, non possunt nisi laudare.*

L'on avait autrefois un si grand respect pour ces belles Cérémonies, qu'il n'était pas permis aux Femmes d'y assister. *Paris Grassi*, M. des Cérémonies du Pape, repondit a *Isabele d'Aragon Sforza*, Duchesse de Milan, qui avait demandé de voir la Chapelle Papale, sous Leon X. en 1520. que dans se lieu les Dames n'étaient pas admises. Mais le Pape l'ayant apris, et désirant condescendre á

la pieuse curiosité de cette Princesse, lui accorda par un rescrit special, la permission d'assister au Pontifical d'un Evêque, le jour de la Dédicace de la Basilique du Vatican, où l'on disposa tout, comme si lui-même et le *S.* Colege devoit y être present, il accorda l'Indulgence pleniere à la Duchesse, et à sa suite. *Inter alia, quum ipsa desideraret videre Capellam Papalem, illiusque ornatum, et paratum, ac ibidem Missam ex devotione audire solemnem, et in Cantu; nos inhibuimus, quia Mulieribus ingredi, et Missae ibidem interesse non licet. Sed Papa supplicationem signavit, et dispensavit, cum indulgentia plenaria cum omnibus praesentibus. Sicque Capella parata, sicut in die Natalis, fuit etiam, quoad Solium, et sedilia, et altare, ac alia omnia solemnissime. Missa cantata est per Episcopum Casertanum, in die Dominica, quae fuit Dedicatio Basilicae Apostolorum Petri, et Pauli.* Il n'y resta du S. Colege, que le Cardinal Cibo, *qui eam post Missam duceret per totum Palatium, et ad Basilicam, ubi videret Vultum Sanctum.* Cependant d'autres Cardinaux poussés par la curiosité allerent au Palais, *ut in Capella Missae praesentes interessent.* Mais le severe M. des cerémonies *suasit, ut ipse Card. Cibo personaliter usque ad Portam obviaret, et dissuaderet, ne intrarent, prout factum est, et bene.* Cependant dix Prélats y assisterent sur des sieges, *in Sedili lungo primo*, avec le Cardinal,

ainsi que les gens de la Duchesse sur d'autres siéges préparés au milieu de la Chapelle, *juxta Sedile Episcoporum, ante gradus Solii, unum Scabellum cum cussinis tribus et quatuor; Missa per cantores elegans, et mirabilis fuit per cornua Musicalia.*

Il n'y a certainement aucune Cérémonie plus noble, et plus majestueuse, que celle d'un Pontifical, les étrangers qui accourent en foule dans cette Capitale, negligeront de voir quelques raretés, quoique remarquables, plutôt que de manquer de se trouver aux Chapelles Papales, ou se trouve reunîe toute la Cour du S. Pontife, qui est distinguée de celle des autres Souverains, par un mélange de Royal, et de sacré, qui inspire la Majesté et la Religion.

Quel moyen plus propre à les faire connaître, qu'une description exacte de toutes les Cérémonies, que l'on y pratique? je la publiai l'an 1788. je la dediai à la P. M. de Pie VI. Mais cette édition étant épuisée depuis plusieurs années j'en donnai une autre l'an 1814. avec de grandes augmentations, lors du retour heureux de l'immortel Pie VII. pour la joindre aux autres Chapelles Papales et a celles des Cardinaux, aux Consistoires publics, et secrets, imprimés l'an 1790. et à celle de la Semaine Sainte, reimprimée pour la quatrieme fois, et augmentée l'année passée 1817.

Pour la plus grande commodité des étran-

gers , j'ai publié aussi cette derniere en françois , mais sans notes , sans citations , sans appendix ; j'ai jugé à propos d'offrir aussi au Public le texte du trois Pontificaux , dans la même langue .

Le Frontispice sera orné d'une gravure representant la Communion du Pape sur son Trone ; j'y joindrai aussi celle de la disposition des places , ainsi que celle de la description de l'Autel de la Confession , avec ses ornemens , indiquant ceux qui doivent y être assis .

Ainsi ceux qui ne connaîssent pas la langue Italienne , auront l'avantage de trouver dans un petit livre l'explication de ces augustes Cérémonies , et ceux , qui ne pouvant venir les admirer , pourront en lire la description .

Daigne le Public acceuillir favorablement cette nouvelle production des mon zele, de mes veilles , et de mes depenses , malgrè mon âge avancé , et mes indispositions continuelles.

VÊPRES CHANTÉES SOLÊMNELEMENT

DANS LA BASILIQVE DV VATICAN

LA VEILLE DE NOËL

CHAP. I.

Le Souverain Pontife chante solemnelement les Vépres dans la Basilique du Vatican, la Veille de St. Pierre, et de Noël. Les Appariteurs Apostoliques en Soutane violete, et un rameau à la main, vont un jour avant, porter à tous les Cardinaux, aux Prélats, aux Conservateurs, au Connetable, ou a un autre Prince assistant au trone, à l'Ambassadeur de Bologne, ou de Ferrare, lorsq'il y en avoit, au Prince Ruspoli, comme M. du St.Hospice, et selon l'usage moderne, même aux quatre Patriarches, l'invitation, ou l'heure de Vêpres est annoncée; le M. de Cérémonies, qui accompagne l'Auditeur de Rote, qui doit encenser au *Magnificat* le S. C., donne l'heure de la grand-messe dans la Chapelle.

Le S. Pere aprés avoir été revêtu des ornemens sacrés dans la salle, appellée le Lit des ornemens par deux Cardinaux évêques assistans, vient avec la chape et la mitre dans la salle Ducale, où il est porté dans sa chai-

se par douze paleferniers en habits de damas rouge, et assistés de deux Doyens du palais.

De la salle Ducale, il est porté ainsi par la salle et l'escalier Royal, sous le portique de St. Pierre, précédé des differens ordres de Prèlats, qui seront indiqués dans la description de la procession de demain matin, par le S. Colege en chapes rouges fourrées en hermine, soutenuës par les Caudataires, le dernier Auditeur de Rote portant la Croix précédé les Cardinaux.

Sous le portique de S. Pierre, le chapitre en habits de choeur, vient le recevoir. A la droite, marchent le Card. Archiprêtre, son Vicaire, et tous les Chanoines, à la gauche, les Bénéficiers, les Chapelains Innocentiens, et les Clercs Bénéficiers. Desqu'l parait, les Musiciens commencent à chanter l'Antienne *tu es Petrus, etc.* tandis que le choeur chante, que la grosse cloche sonne, il entre dans la Basilique par la grande porte; lorqu'il est devant l'autel du S. Sacrement, qui y est exposé solemnellement, il descend de là chaise, quitte la mitre, et se place au *faldistorium*, il prie pendant quelque tems, ainsi que les Cardinaux à genoux sur deux bancs disposés couverts de tapisseries, de chaque côté; un des Card. Diacres assistans lui remet la mitre, il retourne dans la chaise, il est porté à l'autel Papal, là il descend de nouveau, quitte la mître, se met à genoux au *faldistorium*





P. Corvi dis. C. Antonini inc.

pour faire une courte priere, après la quelle reprenant la mitre, il s'avance vers le tronc élévé vers le côté de la chaire de S. Pierre, vis-a-vis du grand autel de la confession.

§. I.

Obéissance pretée au Pape par le S. Colege.

Le Pape étant assis, reçoit à l'obéissance les Cardinaux, qui sont obligés de lui rendre cet hommage à toutes les chapeles ou il célébre, ou même, lorsqu'il y assiste pontificalement, quoiqu'ils arrivent après que tous les Cardinaux ont termine cette cérémonie : excepté cependant aux offices, et au messes de morts, le vendredy St., lorsqu'on la renduë dans le même jour, et toutes les fois que le Pape n'a ni la chape, ni la mitre. Les Card. Evêques et Prêtres descendant les premiers de leurs postes, la cape trainante, sans être suivis de leurs Caudataires, qui ne quittent pas leurs places, tenant à la main le Bonnet quaré, avec la Calote du Cardinal. L'un après l'autre, par ordre d'ancienneté, après avoir fait une inclination profonde à l'autel, et au pied du trone, ils y montent, et restant debout, ils baisent la main droite du Pape qu'il leur presente sous la frange de la chape. Ils se retirent deux pas en arriere, font une inclination profonde, et se retirent à leurs place où

ils restent debout jusqu'à la fin de la cérémonie : après les Card. Prêtres, les deux Card. Diacres assistans descendent du trone, sans laisser traîner la cape, pour y remonter et rendre aussi l'hommage, et retournent à leurs places : lorsque tous les Cardinaux ont baisé la main, les deux D. assistants, vont prendre les ornemens, ils sont remplacés par les deux derniers Card. Diacres, qui vont aussi prendre les ornemens, lorsque les deux assistans sont retournés au trone.

§. II.

Les Cardinaux quittent la cape, et prenent les ornemens.

Cependant les Cardinaux quittent la cape, que le M. de la chambre remet aux cameriers ; les Evêques prenent l'amict, le surplis, et la cape, avec le formal ; les Prêtres, l'amit, et la chasuble ; Les Diacres, l'amict, et la Dalmatique, tous avec la mitre de Damas blanc, les maitres de la chambre tienent à la main leur Bonnet quaré rouge. Les Caudataires mettent sur le surplis l'écharpe ou le voile, avec le quel ils soutienent la mitre.

Dans le même temps que les Evêques y prenent l'amict, ou le surplis, s'ils sont reguliers ; les Abbés la cape, et tous la mitre de simple toile blanche.

§. III.

Entonation des Vêpres, et des Antiennes.

Lorsque tous ont pris les ornemens, le Pape entonne les Vêpres, le Card. Evêque assistant debout soutient le missel, ce qu'il fait toutes les fois que le Pape chante, un Evêque assistant tient à coté de lui le Bougie.

L'Auditeur de Rote, qui le matin suivant doit faire Soudiacre à la messe, ayant fait la génuflexion, s'avance jusqu'aux marches du trone, fait la genuflexion, et porte l'Antienne au Pape, a qui un Card. Evêque presente le livre pour entonner l'Antienne *Rex pacificus*, que le choeur continue. Deux hautes-contre entonnent le psaume *dixit Dominus*, après lequel deux musiciens répétent l'Antienne, le choeur la continue. Le Soudiacre va porter la seconde antienne au premier Diacre assistant, comme il la portée au Pape; la troisieme, au Card. evéque assistant, la quatrieme, au premier Card. Prêtre, et enfin la cinquieme, au second Card. assistant. Les Card. reçoivent l'Antienne sans se lever de leur siege, avec la mitre sur la téte, qu'ils levent pour la répéter.

§. IV.

Disposition des postes dans la Chapelle.

Tandis qu'on chante les cinq psaumes, les deux Card. Diacres assistans sont assis à côté du Pape. Le premier M. des cérémonies est toujours debout à la gauche, le Card. Evéque assistant est assis à la droite sur un *faldistorium* degarni. Le Connétable, ou un autre Prince assistant au trone, est debout auprés du 1. Card. Diacre. Sur le plan du trone, sont assis de chaque côté les Patriarches, les Archevêques, et Evéques assistant en cape, et avec la mitre blanche de toile. Sur la derniere marche, sont placés les Auditeurs de Rote, le M. du S. Palais en habit de Religieux dominicain, les Clercs de la chambre, les Votans de la signature, les Abbréviateurs, tous ayant le surplis sur le rochet; ceux qui ne peuvent se placer dans le site, vont s'assoir sur l'avant-derniere marche de l'autre trone, dressé *à cornu epistolae* auprés de l'autel de la confession, ou le jour suivant le Pape recite tierce, et prend les ornemens. Du côté lateral, vers les Card. prêtres sont assis les Conservateurs de Rome, et le prieur des caporioni en toge de drap d'or; et au dessous d'eux les Avocats Consistoriaux, avec des manteaux de serge violete, et leur capuchons d'hermine.

De l'autre côté, vers les Card. Diacres, est

placé le doyen de la Rote, qui doit tenir à la main la mître, lorsqu'on la leve au Pape; un Clerc de la chambre, qui le matin suivant porte le gremial, et deux Cameriers secrets en soutane rouge avec le Capuchon doublé en hermine.

Au côté droit du trone, il y a deux rangs de bancs, et à gauche trois. Sur les premiers à droite sont placés les Card. Evêques en chape, et les prêtres en chasubles; à gauche, du côté de la confession, les trois derniers Card. prêtres en chasubles, et du còté du trone les Card. Diacres en dalmatique; sur un banc à leurs pieds sont assis les Caudataires, et tout près de celui du premier Card. Diacre, est assis sur une marche plus élévée *l'Archiatro* Pontifical.

Le second banc du côté des Card. prêtres est occupé par les Evêques non assistans, par les Abbés mitrés en chapes, et par les pp. Penitenciers de S. Pierre en chasuble blanche, avec le bonnet quaré.

Sur le second du côté des Card. Diacres, sont le Gouverneur, l'Auditeur de la chambre, le Trésorier, le Major-dome, les Protonotaires Apostoliques participans, et d'honneur, le Regent de la chancellerie, et l'Auditeur des *contradettes*, tous en chapes de serge sur le rochet.

Sur le troisième, sont le Genéraux d'ordre, des Cordeliers, des Dominicains, et des Augustins, des Servites, de St. François de Paule, de la Merci, des Capucins, des Trini-

taires, et au même ordre, les Procureurs géneraux des mêmes Réligieux ; le confesseur de la famille du S. Palais est le dernier de tous ; c'est toujours un Servite.

Ainsi sont disposées le files des ordres, que nous avons décrit, comme s'exprime *Cencio Camerario*, et le Cérémonial de Gregoire X. que le Card. Gaetan appele *acies*, et Burcard, *lineas*.

Auprès du banc des Card. Diacres, où étaient ordinairement placés les trois derniers Card. prêtres, mais séparés des Diacres, il y en avait un plus petit à côté, pour l'Ambassadeur de Bologne ; ou de Ferrara en habit de sénateur, lorsqu'il y en à ; maintenant il sert pour le maître de S. Ospice, qui se tient debout au devant.

Sur les marches de l'autel sont assis les cameriers secrets et d'honneur, les chapelains secrets et communs en soutane rouge, et avec le capuchon d'hermine, tous baissent la tète, toutes les fois qu'on chante *gloria Patri*.

§. V.

Chant de l'hymne, du Magnificat, encensement de l'autel.

Lorsqu'on a terminé les psaumes, tous se levent, et l'Auditeur de Rote, qui avait porté les antiennes, dit le Capitule, l'hymne *Jesu Redemptor omnium*, que le Pape répéte de sui-

te. Aux Vespres de la fête de S. Pierre, après le Capitule, *misit Herodes*, l'on entonne l'hymne *decora lux*. Après l'hymne, deux premiers dessus chantent le verset *crastina die*, le chœur répond, *et regnabit super nos etc.* Pour la fête de S. Pierre, le verset des Vêpres, est, *in omnem terram*. Le même Auditeur de rote porte ensuite l'antienne du *Magnificat*, il l'entonne, le choeur la reprend et la fait trainer jusqu'à ce que le Pape ait mis dans l'encensoir, (qui lui est presenté par le doyen des Votans de la signature) et bèni l'encens, que le Cardinal Evêque assistant lui offre dans la navete. On chante de suite le *magnificat*, appelé cantique evangelique, ou *concentus Evangelii*; cependant le Pape descend du trone, accompagné des trois Card. Eveques, et Diacres assistans, des Patriarches, des Evêques assistans, des trois Auditeurs de rote, pour soutenir la chape, et pour porter la mitre, du maitre des cèremonies, il va faire l'encensement de l'autel.

§. VI.

Le Pape retourne a son trone, fin du Vêpres.

Après l'encensement, il retourne au trone, ou ètant debout, il est encensé par le Card. Evêque assistant, qui est encensé lui-même par un Auditeur de Rote, ainsi que les Card. Diacres, et tout le sacré Colege.

Aprés le *Gloria Patri*, le Pape, et les Card. s'assians, les musiciens répétent l'antienne continuée par deux premier desus, ou la fait traîner jusqu'au que les Cardinaux assistans, le Gouverneur, et le Prince du trone ayent été encensés. Ensuite le Pape se leve, et chante l'oraison. Enfin deux hautes -contre chantent *Benedicamus*, et le Pape après avoir dit *sit nomen domini benedictum*, *adjutorium nostrum etc.* donne la bénédition solemnele, qui termine les Vépres.

§. VII.

Les Cardinaux accompagnent le Pape en chape; ils quittent les ornemens.

Les Cardinaux quittent les ornemens sacrés, reprenent les chapes rouges, avec les quelles ils accompagnent le Pape, qui est porté sur sa chaise à la salle des ornemens, où il s'était habillé, ou bien à la chapelle de la pieté, ou il a coutume de se vétir, pour ne pas aller si loin.

MATINES GRAND-MESSE DE LA NVIT DE NOËL.

CHAPITRE II.

§. I.

Bénédiction du Cimetèrre, les Rois chantent le commencement de la V. Leçon, les Empereurs la VII. exiit edictum a Caesare Augusto.

Avant de commencer matines, le Pape a coutume de bénir chaque année un cimeterre, dont le pommeau est en or; et un chapeau de velour cramoisi doublé d'hermine contourné de perles, entouré d'un cordon en or avec une colombe au milieu, simbole du S.Esprit. Ce rit, selon l'opinion de quelques écrivains, rappele celui qu'on lit au III. livre des Machabees C. XV. de Juda, qui étant sur le point d'en venir aux mains avec Nicanor général de l'armée d'Antiochus Roi de Syre, eut la vision de l'ombre du grand Prophete Onias, qui priait le très-haut en faveur du Peuple hebreu, et celle du Prophete Jérémie, qui presentait à Judas lui-même une épée dorée, en lui disant, *reçois cette Ste. épée, que Dieu t'envoie, avec elle tu détruira les ennemis de mon Peuple d'Israel.*

Sixte IV. appele ce Rit, usage approuvé par les SS. Peres, c'est-à-dire par les Souverains Pontifes, comme l'explique Christophe Marcel, parce qu'ils avoient coutume d'envoyer cette Epée, et ce chapeau beni aux Souverains, ou à quelque grand Capitaine, qui avait remporté une Victoire contre les héretiques, ou les Infideles, ou qui devait aller les combatre.

Cet usage en a suivi un plus ancien, celui de faire passer l'étendart de S. Piere avec les deux clefs aux Souverains, qui se préparoient à quelque expedition contre les ennemis de l'eglise. La formule de la Bénédiction se trouve dans le Ritu. Rom. L. I. §. 7. Philipe Mazeno a receuilli divers exemples de ces dons, dans la Vie de S. Pierre Tomasius Patriarche C. P. C. dans le Bollando T. II. janvier 990. Nic. Alamanni de Lateran. Parietinis C. 14. et 15. Pagi in crit. ad an. 796. et Evrard. Otton p. 1. Disp. juris publici et privati, Disp. 1. §. VIII. p. 511.

On trouve la premiere mémoire de cette Bénédiction dans le Concile de Constance, dans les actes du quel l'on voit, que Jean XXII. en fit present à l'Empereur Sigismond qui chanta l'Evangile *exiit edictum*. On raconte dans la vie d'Urbain VI. dans l'Oldouin, que le Pape se trouvant a Lucques l'an 1385. bénit le cimeterre, et le bonnet, et qu'il en fit present à Forteguerra Forteguerri Gonfalon de cette République; on sait aussi que Nicolas V. le donna ad Albert frere de l'Empereur Fré-

deric, et au Conte Bentivoglio par l'entremise du Card. Bessarion, qui recita une harangue très-éloquente. Calixte III. a Henri IV. Roi de Castille, aprés les victoires qu'il remporta sur les Maures. Pie II. à Louis XII. Roi de france, et à l'Empereur Frederic III. qui le reçut une seconde fois de Paul II. tandis qu'il se trouvait dans cette Ville.

Jules III. au Roi et à la Reine d'Angletere, comme on le voit par une lettre de Reginald Polo.

Paul IV. au Duc de Ferrare; Saint Pie V. au Duc d'Alb. Ferdinand; Sixte V. à Alexandre Farnese; Clement X. à Frederic Guillaume Duc de Cleves; Innocent XI. à Jean III. Roi de Pologne: Clement XI. l'envoya au Prince Eugene en 1715. comme on voit par son allocution Concistoriale au 2. Septembre dans son Bullaire et dans le d. S. du Diaire du Chracas n. 13. l'ayant béni, non le 8. du méme mois dans l'eglise de Sainte Marie du Peuple, comme l'assure le Pagi; mais dans la nuit de Noël passé: Car on ne trouve pas de memoire, qu'aucun S. Pontife ait jamais fait cette Bénédiction dans d'autres fêtes. Benoit XIV. l'an 1747. et Clement XIII. en ont fait present au grand Maître de Malthe.

L'orsqu'on l'offrait à quelque Prince, qui se trouvait present à la Cérémonie, il mettoit le surplis, et par dessus le cimeterre béni, ensuite la chape ouverte du coté droit, non par devant, *ante pectus*, comme l'Empereur,

ou les Evêques, il mettoit le chapeau sur la tête, il le levait, et le donnoit à un domestique, tandis qu'il chantait la leçon, qui commence par ces mots, *in conflictu*. Avant de demander la Bénédiction ordinaire, il tiroit le Cimeterre du foureau trois fois, il en touchoit la terre, trois fois il le relevait, et le remettoit dans le foureau. Après la leçon, il quittait les ornemens, et selon le cérémonial; *deinde descendens associatus in domum suae habitationis a familiaribus, et Praelatis domesticis Papae, et ab oratoribus, et nobilibus qui voluerint illum honorare, servientes armorum praecedunt illum, qui ensem cum pileo ante Principem praefert, et in hoc actu ipsi debent habere praecipuam strenam, sicut cursores in Rota.*

Si l'Empereur, à qui on en faisait present, assistoit à la Cérémonie, il chantait la VII. leçon au lieu de la V. ensuite, selon Alberto Argentinénse dans sa chronique. *In die quoque sancto Nativitatis Domini, Rex Carolus IV. communicatus fuit, legitque in Missa Galli cantu alta voce, habens in manu evaginatum gladium, exiit edictum a Caesare Augusto*; nous savons encore du Card. Papiense, et d'Augustin Patrizio, que l'Empereur Frederic III. en 1478. aprés avoir reçu le Cimeterre de Paul II. assista à matines, donna le Bonnet à un domestique, le Cimeterre à un ecuyer, arrivé au trone dn Pape, il le reprit, et l'agita trois fois en l'air, pour montrer qu'il était

pret a défendre l'Evangile, qu'il chanta jusqu' au commencement de l'homelie de la VII. leçon qui fut continuée par un Card. Diacre; tandis qu'ayant quitté lui-même le Surplis, l'étole, et la chape, il retourna à son poste, l'ecuyer remit le Cimeterre dans le foureau, sur lequél il plaça le Bonnet; en 1529. Charles V. fit la même cérémonie à Bologne, ou il s'ètait transporté pour être couronné par Clement VII. dans l'eglise de S. Petronio, qui fut ensuite transformée sur les modeles de la Basilique du Vatican.

Theophile Rainaud, E. Pighio, Olimpio Ricci, Angelo Rocca, Jos. Andre Zaluski, le ch. Lunadoro, Mons. Mondelli, traitent au long de cette cérémonie, en expliquent le sens mistique, et les formules, dont se sert le Pape dans la Bénédiction, et en offrant le cimeterre et le Bonnet, dont nous avons la gravure dans les Relations antiques et modernes de l'an 1726.

Il est facheux, qu'on n'ait continué l'edition du Diaire Cérémonial du P. Gattico, qui dans son manifeste, qui en fut publié par Barbiellini en 1752. avait promis, que dans le IV. V. *Quum de Benedictione ensis, pilei, et Rosae aureae diaria excerpta edentur, Epistolae quaedam sive opuscula his apprime convenientia adjungentur*.

Ce Bonnet posé sur la pointe du Cimeterre, étoit soutenu pendant la nuit à Matines par un Massier d'un coté de l'autel de la Chapelle Si-

xtine, et du côté de la Confession de S.Pierre, pendant la messe pontificale le matin, comme on peut le voir sur notre gravure, ou bien il est transporté par un clerc de la chambre, qui le reprend après la messe, et le raporte à la Salle des ornemens. L'Evêque de Cahors dans le Quercy tient aussi sur l'autel une epée et un casque.

§. II.

Matines, Grand. Messe; pourquoi ici, et dans la Chapelle de S. Marc à Venise, on la chanté avant minuit? Si le Célébrant doit être à jeun? Si en assistant à la Messe de minuit seulement, l'on satisfait au precepte pour le jour de Noël?

C'est le seul office, que l'on célêbre a present de Nuit dans la chapelle du Pape; jusqu'a l'année 1517. l'on commença constamment à 8. 9. où a 10. heures, mais comme Leon X. s'en trouvait incommodé, son maître de Cérémonies, le fameux Paris Grassi, lui conseilla de commencer l'office à 5. h. d'Italie. Adrien VI. l'an 1523. le fit commencer à 9. h. Clement VII., et ses successeurs aprés 2. 3. et 4. du soir, comme à present, c'est-à-dire, vers trois heures et demi.

L'on vera ici avec plaisir ce que Benoit XIV. écrivait à ce sujet à Louis Valenti : tout le

monde sait ce, qui arrive chaque année dans la chapelle Papale pendant la nuit de Noël ; le Prêtre, qui chante la premiere Messe, n'a pas jeuné le jour précédent ; quelques auteurs ont écrit, que le Pape expedie chaque année un Bref de dispense ; mais cela est faux. Le Pape sachant l'heure, cu l'on chante la Messe, et connoîssant, que celui, qui la chante, n'a pas toujours observé le jeune, puisqu'il ne dit rien la dessus, qu'il ne fait aucune disposition, il y a une dispense tacite, qui doit tranquiliser la conscience de celui qui chante la Messe de minuit, quoiqu'il ne soit pas à jeun, comme nous l'avons évidémment demontré, dans notre traité du Synode Diocesain de la derniere édition au l. 6. c. 5. n. B. cela se permet, afin que cette nuit on puisse célébrer cette fonction ste dans la chapelle du Pape, n'etant pas aisé de trouver toujours un Cardinal, qui a raison de son âge puisse soutenir le jeune naturel de minuit à un autre, ou l'on chante la messe dans la chapelle; j'ajoute, que l'on ne peut en aucune maniere commencer la Messe après minuit, tandis que les Cardinaux, les Archevêques, les Evêques qui y assistent, doivent retourner le matin suivant à bonne heure aux autres fonctions de la chapelle, ce n'est qu'après avoir celébré la 3. Messes dans leurs Oratoires privés, comme nous en l'avons expliqué au long dans notre discour dans le traité du Synode Diocesain.

Mais Macri apporte une autre raison de

cet usage, qui se pratique non seulement dans la Chapelle Papale, mais encore dans l'eglise de S. Marc à Venise : disant que Bethlem ou naquit le Sauveur étant a un dégré 66. 0. de longitude, et Rome au 38. 30.; ainsi la difference qu'il y a entre le Zènit de l'un et de l'autre degré de longitude, seroit de 27. 30m. dégrés, et comme le soleil parcourt 15. degrés par heure, ainsi il est minuit a Bethleem deux heures avant Venise et Rome, d'où il est évident que puisqu'on chante la messe dans l'une et l'autre ville deux heures avant minuit de Bethleem, l'on imite la nuit phisique du lieu ou naquit le sauveur. Mais ce raisonnemente posant sur un faux principe, tombe de lui-même, puisque Jerusalem étant plus a l'Orient que Rome d'une heure 31. minutes et 23. secondes, et de Venise d'une heure 32. minutes, delà Bethleem étant plus à l'occident que Jerusalem d'une seule minute de tems, la difference est d'une heure et demi environ.

L'on demande, si celui-là satisfait au precepte qui assistant a cette messe n'en entendrait pas un autre le matin suivant. Mais tout le monde sait, que le jour de la fête est plus solemnel que la Veille ; il repugnerait à l'esprit de l'eglise, si les fideles se dispensoient d'assister au rédoutable sacrifice de la Redemption, le jour de la naissance du Seigneur, qui est le premier de ce mistere ; le Samedy St. les Latins célébrent le matin,

les Armeniens le soir, la messe que l'on chantait anciennement à minuit la vieille de Pâque en mémoire de la Resurrection qui arriva à l'aurore de ce St. jour; personne n'a jamais cru en assistant à cette messe de la veille, satisfaire au precepte pour le jour de Pâques.

Outre les six cierges de l'autel, et les six torches de la Balustrade, la chapelle est encore éclairée par 12. flambeaux placés au grand-Autel, entre les Protonotaires Apostoliques, et les chefs d'ordres, et par 12. torches portées par autant de *Bussolants*, en soutane rouge, placés debout à côté des marches de l'autel, et entre les Caudataires des Cardinaux de chaque coté. Il y en a deux aussi a côte du pupître placé au milieu de la chapelle, ou l'on chante les leçons.

Le Pape assiste a cet office en grande chape de velour cramoisi doublée d'hermine, ou bien avec la mitre, et chape blanche; après une courte priere, il va au trone, ou s'il est en chape, il est assis sans être assisté des deux Card. Diacres, qui cette nuit sont assis à leurs postes. Après s'être un peu reposé, il se leve, dit *Pater*, *Ave*, *Credo*, secretement; ensuite il entonne *Domine labia mea aperies*, *et Deus in adjutorium*. Aussitot les deux premier hautes-contre, commencent l'invitatoire, *Christus natus est nobis*, *venite adoremus*, le choeur repete les mêmes paroles en contrepoint des même que la derniere fois les autres sont eu plain-chant.

Après l' invitatoire , et le psaume *venite exultemus domino* , le Pape n'entone ni l'hymne , ni l'Antienne ; l'hymne *Jesu redemptor omnium* composée par St. Ambroise est entonée par deux hautes-contres , et l'antienne par un seul , celle-ci est continuée a contre point , les autres , en plain-chant .

Lorsqu'on a répété la troisieme antienne du 1. nocturne , et que deux dessus ont chanté le verset, auquel le choeur répond , le Pape se leve , il dit , *Pater noster* , et ensuite l'absolution *exaudi domine* . Cependant le dernier des Card. Diacres , qui doit chanter la premiere leçon , s'avance vers le pupitre , placé au milieu de la chapelle , accompagné d'un maître des ceremonies , il demande la Benediction , entonnant, *jube Domne benedicere*; le Pape répond , *benedictione perpetua benedicat nos Pater aeternus* .

Les leçons du Prophete Isaie se chantent sans titre ; car selon Ruiz , *jam non per Prophetas , sed in filio Deus loquitur* . Au troisieme nocturne on multiplie *l'alleluja* , parce que le tems de grace commencant , l'on se rejouit de la naissance du Christ , qui nous la communique .

A la fin des leçons chantés également par d'autres Card. Diacres, ou a leur defaut par les derniers Card.pretres on repond *deo gratias*, et on commence a chanter les repons . La 3. leçon du 3. nocturne est chantée par le Pape ; mais le choeur s'arréte un moment , avant de

repondre *amen*, après *jube Domine benedicere*, il ne dit pas *domne*, mais *domine*, pour marquer, qu'il n'y a point de superieur, qui puisse donner la bénédiction au Pape.

Si le Card., qui doit chanter la messe, (c'est ordinairement le Camerlingue) se trouve a sa place au commencement du 3. nocturne, il part de la chapelle accompagné d'un maitre des cérémoines, et faisant l'inclination à l'autel et au Pape, il va a la sacristie prendre les ornemens, et après le verset *te ergo quaesumus* du *te Deum*, il retourne à la chapelle avec les autres ministres.

Après la leçon du Pape, un Auditeur de Rote en chape fait la genuflexion à l'autel et au Pape, et lui porte l'entonation du *te Deum*. Il l'entonne avec le même livre avec lequel il a lu la leçon, le choeur le continuë en musique. Le Pape dit enfin *dominus vobiscum*, deux hautes-contres chantent *benedicamus domino*, le choeur repond *deo gratias*. Le Pape quitte la chape, prend la chape blanche, et assiste à la messe selon la coutume.

S'il n'assiste pas à Matines, c'est le Card. Camerlingue qui chante la messe, les musiciens chantent les leçons; a la bénédiction de la neuvieme que chante le célébrant, le Card. le plus digne répond *verba sancti Evangelii*. Le célébrant entonne ensuite le *te deum*, il quitte immediatement la cape, prend la chape, et dit l'oraison, il quitte ensuite la

cape, prend la chasuble, et commence la Messe.

Le S. Colege ne va point à cette Messe preter l'obèissanc au Pape, parce que, comme nous avons dit, on ne la rend, qu'un fois dans le même jour, quoiqu'il y ait plusieurs fonctions.

Anciennement on chantait le *Gloria in excelsis* en grec. l'offertoire *quem vidistis pastores* motet du Victoire, est a deux parties, la Messe est en tout reglée comme les autres. Lorsqu'elle est finie, les Card. se retirent chez eux, et retournent le matin pour assister à la grand Messe chantée par le Pape.

Ce matin, un massier en habit presente dans l'antichambre au Card. Camerlingue, ou a celui qui a chantê la Messe de minuit, au nom de sa Sainteté, *pro Missa bene cantata*, une tourte portée par un Garçon du Palais. Le Cardinal la reçoit, en fait present à son Caudataire, il donne un écu d'or au massier, trois paoles au garçon, outre les cinq paoles distribués dans la chapelle aux clercs pour les Burettes.

DESCRIPTION DV PONTIFICAL

CHAPITRE III.

Le Pape officie trois fois dans l'année à l'autel de la Confession; le jour de Noël, la S. jour de Paques, et la fête de S. Pierre, les deux

premieres fois c'étoit à S. Marie Majeure, ou est la station depuis le tems le plus reculé, pendant ces deux fètes ; maintenant il officie pres que toujours à S. Pierre, où a cause de la grandeur et de la majesté du lieu, les cérémonies se font avec plus d'ordre, et plus de Decorum.

A 8. heures et demi les Cardinaux en soutane et souliers rouges se rendent à la salle Ducale, ou ils quittent la mozzette, la mantellete rouge, prenent l'amict, le surplis et la chape, avec le formal, s'ils sont evêques suburbains ; la chasuble, s'ils sont prêtres ; la dalmatique, s'ils sont Diacres, et ayant à la main la mitre de damas blanc garnie de franges rouges, avec l'anneau de saphir, dont le Pape leur a fait present le jour qu'il leur a ouvert la Bouche, precedés de leur cour, ils se rendent à la salle, nommée le lit des ornemens. la ils environnent le Pape, à qui deux Card. Diacres assistans presentent l'amict, l'aube, le cordon, l'étole, la chape blanche, et le formal prètieux.

Avant de prendre la chape, le 1. Card. prêtre s'avance, lui presente la navete, pour mettre l'encens dans l'encensoir porté par le doyen des Votans de la signature à genoux. Ensuite le premier Card. Diacre assistant lui met sur la tète la thiare, et le Pape précédé des Cardinaux, deux Auditeurs de Rote en surplis et Rochet lui soutenant les bords de la Chape, et le Connetable Colonne, ou un autre Prince Assistant, la queue, il s'avance

vers la salle ducale, là il monte sur la chaise, sous un dais que huit massiers cedent à huit Referendaires de la Signature, de là défile la procession, et descend dans la Basilique, dans l'ordre suivant.

§. I.

Description de la procession, qui accompagne le Pape de la Salle Ducale à l'autel de la Confession.

Les Ecuyers marchent les premiers deux à deux, les Procureurs d'ordres, les Cameriers *extra muros* en soutane rouge, les Chapelains ordinaires, en soutane rouge avec le capuchon, six desquels portent quatre thiares, et deux mîtres, les Chapelains secrets, les Avocats Consistoriaux en soutane violete avec le capuchon, les Cameriers secrets et d'honneur, en soutane rouge et Capuchon, suivent les chantres de la chapelle en surplis; les Abbreviateurs du parc majeur, les Clercs de la chambre, et les Auditeurs de Rote, avec eux marche au dernier rang le Maître du S. Palais en habit de Religieux, ces quatre ordres de Prélats sont avec le surplis sur le Rochet, suivent deux chapelains secrets avec les deux mitres ordinaires, les Clercs de la chambre en surplis et rochet, portant le cimeterre, un votant de signature avec l'encensoir, et la navete, ensuite vient la Croix portée par un

Auditeur de Rote en dalmatique ; c'est pour cela qu'il était appelé anciennement *subdiaconus de cruce*, au milieu de sept candelabres d'argent doré, qui representent les sept candelabres d'or décrits par S. Jean dans l'Apocalipse C. IV. 12. ou bien les sept dons du Saint Esprit ; sept Prélats votans de signature, qui sont les Acolythes Apostoliques en surplis et rochet portant sept torches à coté de la Croix, marchent deux Portiers en soutane violette, appelés *Virga Rubea*, parce qu'ils portaient anciennement une verge garnie de velour rouge, et des baguetes en argent, ou custodes de la croix, par ce qu'ils sont chargés de la garder, étant toujours debout à côté du soudiacre, qui se place à côté de l'autel a *Cornu Evangelii* ; elle est suivie de l'Auditeur de Rote, qui fait sudiacre latin, et du Soudiacre Grec ; ce sont deux éléves de cette nation : suivent les 12. Penitenciers de S.Pienre, qui autrefois étoient Jesuites, maintenant Cordeliers, de differentes langues ultramontaines, avec leur Recteur en chasuble de damas,le Bonnet quaré sur la tête, jusquà la Porte de la Basilique. Ils le portent à la main en entrant ; les Abbés Mitrés, les Evêques soit de residence, soit titulaires, nommés *in partibus* : les Archevêques, les Patriarches, tous en chapes de soie galonées en or, mais sans broderie, avec la mitre de toile sur la tête, excepté l'Evêque grec, qui porte une espece de thiare. Après ceuxci, s'avancent deux à

deux les Cardinaux Diacres, Prêtres, Evêques suburbains, avec la mitre sur la tête, leurs caudataires en soutane violete, surplis, et le voile, soutiennent leur Cape. Leur Maître de la chambre marche à côté d'eux portant leur bonnet quaré, des deux cotés s'avancent le Capitaine, et les officiers de la garde suisse, la garde noble, qui a remplacé l'escadron des cavaliers, appelés *lancie spezzate*, couverts d'une armure de fer doré, l'epée, la canne, et un grand plumet au chapeau, au milieu des suisses, qui sous une armure de fer et une halebarde suivent sur deux aîles, six d'entre-eux qui figurent les six Cantons Catholiques, ont sur les épaules de grandes Epées nuës.

Au milieu de ces Gardes, et de 12. massiers en habit noir, une cuirasse en maille de fer sur la poitrine, et une longe veste jusqu'au genou de drap violet, avec des galons de velour noir, et un passemént de soie tout autour, portant les masses d'argent de 3. pans de longeur; suivent les deux lieutenans gêneraux, leurs aides de Camp, les Brigadiers, les Exempts dè la Garde noble; le Fourier, et l'Ecuyer sont en habite de cour.

Les cameriers de Cape et d'epée, l'Ambassadeur de Bologne et de Ferrare alternativement, lorsqu'il y en avait, en longue toge noire; les trois Conservateurs de Rome, avec le Prieur des Caporioni en toge de drap d'or;

le Connetable, ou un autre Prince assistant; en habit de gale; et Monsig. le Gouverneur en chape et Rochet, est tojours auprès du souverain Pontife pour être à ses ordres, deux auditeurs de Rote pour soutenir les deux côtés de la chape, et les deux premiers maîtres des cérémonies. Les deux Diacres assistans, avec le Card. Diacre qui doit chanter l'Evangile sans manipule, suivent. Ensuite vient le Pape porté sur sa chaise, entre les flabeaux, et sous le dais, porté par huit referendaires de Signature en Rochet et Mantellette violete, entouré des cadets et des communs de la garde noble; il est accompagné de tous ceux qui doivent le servir, du doyen de la Rote en surplis et rochet entre deux cameriers secrets en soutane rouge et le capuchon doublé en hermine, et de l'Archiatro de S. Saintété: la processiou est terminée par Monsig. l'Auditeur de la chambre, Monsig. le Thesorier, Monsig. Majordome, par les Protonotaires Apostoliques participans et honoraires, par le Regent de la chancelerie, par l'Auditeur des contredittes tous en Cape et Rochet, et par les Généraux d'ordre, avec leur habits ordinaires.

Le point le plus favorable pour observer cette magnifique procession ordonnée par les M. des Cérémonies en soutane rouge et en surplis, est devant la statue de Constantin, l'on voit descendre par l'escalier royal une

foret de Mitres , et le groupe majestueux du cortege du Pape.

§ II.

Le Pape entre dans la Basilique, il adore le S.Sacrement.

Sous le Portique, le Chapitre de S.Pierre rangé sur deux files, reçoit la Bénédiction du Pape, au milieu de ce magnifique cortege, il entre par la grande porte, tandis que le choeur des Musiciens chante, *tu es Petrus*, au milieu du son des cloches, et de la musique Militaire placée sur la partie inferieure du portique; la troupe est rangée sur deux files dans l'église au milieu de la grand Nef. le Pape est porté jusqu' à la chapelle du S. Sacrement, qui y est exposé solemnelement. Il descend de la chaise, le second Card. Diacre lui leve la thiare, il va faire l'adoration sur un pri-dieu de velour cramoise-brodé en or avec les carreaux, ainsi que les Cardinaux rangés autour des bancs couverts de tapisseries, aprés avoir prié un moment, il monte sur sa chaise, le premier Card. Diacre assistant lui met la thiare, et il est porté avec le même cortege à l'autel Papal, ou il descend de nouveau, se met a genoux sur le *faldistorium*, devant les marches de l'autel, pour faire une courte priere.

§. III.

Obéissance pretée par les Cardinaux, les Patriarches, les Archevêques, Evèques, Abbés mitrés, et par les Penitenciers de S. Pierre.

Il s'avance ensuite vers son trone sans dais, élévé du côté de l'Epitre, il s'assied avec la mitre sur la tête entre les deux Card. Diacres assistans, et reçoit à l'obeissance tous les Cardinaux qui portent à la main la mitre avec la calote rouge en dedans, ils lui baisent la main sous la frange de la chape, et après avoir fait les inclinations ordinaires, ils retournent à leurs postes, où ils restent debout, jusqu'a ce que tous ayent rendú l'obéissance ; car il s'assoient, lorsque le Pape celebrant solemnellement, les Patriarches, les Archevèques, les Evèques assistans au trone, baisent prosternés le genou, et ensuite les Abbés mitrés et les Penitenciers, qui lui baisent le pied après trois genuflexions, l'une au pied du trone, la seconde sur le plan, et la troisieme lorsqu'ils se mettent a genoux, tandis que les premiers ne font qu'une profonde rêvérence.

§. IV.

Le Pape entonne Tierce sur son Trone.

Après cette cérémonie, on lui ote la mitre, il se leve, et après avoir dit tout bas, *Pater*, *Ave*, il entonne *deus in adjutorium meum intende*; le choeur des musiciens situé vis-à-vis, lui repond sans l'orgue, ni instrumens; ensuite deux hautes contres entonent l'hymne, que le choeur continue. Un premier soprano entonne l'antienne, l'orsque les hautes contre hebdomadiers commencent le psaume *legem pone mihi domine*, le Pape s'assie, on lui met la mitre, et il lit les psaumes et les oraisons pour la prèparation de la messe.

Cependant un Auditeur de Rote, qui doit chanter l'épitre, accompagné d'un aide de chambre en soutane rouge et capuchon, lui metent les sandales; les deux Massiers restent à genoux au pied du trone. Le choeur observe de traîner les psaumes, jusqu'au qu'il ait fini la préparation. Alors il se leve avec la mitre, un premier dessus dit le Capitule; les autres les versets alternativement avec le choeur le Pape s'assied, quitte la mitre, se leve, et dit *dominus vobiscum*, *oremus*. Deux hautes-contre disent *benedicamus domino*, le choeur repond *deo gratias*. Le Pape à voix basse dit *fidelium animae etc.*

§. V.

Le Pape se revet des ornemens S. sur son trone après Tierce.

Le Pape se lave les mains ; l'eau est versée par le dernier des laïques nobles, qui ont place dans la chapelle, et qui est ordinairement le Prince Ruspoli, M. du St. Hospice couvert d'un grand voile sur l'epaule et sans épée ; il est accompagné d'un Auditeur de Rote, de deux cameriers de la chambre, de l'ecuyer secret de sa Sainteté en habit rouge avec le capuchon, d'un M. des Cérémonies, de deux Massiers appellés autrefois *servientes armorum*, qui s'arretent au pied du trone, et se mettent à génoux après avoir fait la génuflection au Pape, tous l'accompagnent, lorsqu'il va quitter le bassin d'argent sur la credence du Pape du côté de l'Evangile.

Ensuite le Card. Diacre de l'Évangile lui leve la Mitre, le Formal, le Manteau blanc, et l'étole, qu'il donne au 2. M. des Cérémonies qui la remet au sous-Sacristain. Le même Card. Diacre prend des mains de l'Acolithe votant le cordon avec la ceinture qui servait anciennement a soutenir la bourse, appelée *saccone*, qu'il portait pour faire l'aumone ; il y a un espece de manipule suspendu, sur le quel il y a en broderie un agneau, avec une croix rouge ; il en

ceint le Pape sous le cordon ordinaire, de sorte que la ceinture soit au coté gauche; il lui ote ensuite le cordon ordinaire, et le donne comme auparavant, il lui met la croix garnie en gros saphirs blancs montés à jour, avec de Brillants tout au tour, portant le nom de *Pius pp. VI.* en lettres émaillées sur la poitrine. Il le revet du *fanon*, lui met *l'étole*, la *tunique*, la *dalmatique*, les *gants*, la *chasuble*, le *Pallium*, et enfin la *mitre*. Le même Cardinal prend immediatement le manipule; le Card. Evêque assistant lui met au quatrieme doigt appelé *Annulaire*, un anneau d'un gros Diamant que Pie VI. avait fait monter, ou bien un autre avec un gros Saphir au milieu avec deux Emèraudes brutes et des Perles Orientales, monté sous Gregoire XV. il lui presente ensuite la navete pour la bénédiction de l'encens, qu'il met dans l'encensoir, soutenu par le Doyen votant de Signature. Tous les ornements sont portés l'un après l'autre au trone par les votans de Signature, et les Abbreviateurs du parc majeur, qui les reçoivent de Monsig. *Sacrista* en chape, sur l'autel ou ils étoient disposès.

§. VI.

Les trois derniers Cardinaux Prêtres embrassent deux fois le Pape, tandis qu'il s'avance processionellement vers l'autel.

Le Pape descend de son trone, et précédé du Thuriferaire, de sept Acolytes, du Soudiacre qui porte la Croix, du Soudiacre latin qui porte le livre des Evangiles, ou est renfermé le manipule, entre le diacre et le soudiacre Grecs, du Card. Diacre de l'Evangile; du Card. Evêque, de deux Card. Diacres assistans, servi par deux Auditeurs de Rote; qui soutienent les bords de la chape, et du 1. M. des Cérémonies, suivi de deux cameriers secrets assistans, qui relevent parderriere la chape et la soutane, de l'Auditeur de Rote chargé de la Mitre, et des Patriarches; Archevêques, et Evêques assistans, il s'avance vers le grand trone, et tournant à droite, il arrive au bout du bancs des Cardinaux Diacres, du cotè de la confession, ou se trouvent les trois derniers Card. Prêtres, qui vont au devant de lui, et aprés lui avoir fait une profonde inclination, ils sont admis au baiser du visage et de la poitrine, ou bien a un double embrassement.

§. VII.

Introït de la messe, encensement de l'Autel.

Les Cardinaux retournent à leurs postes, et le Souvèrain Pontife arrivé devant l'autel on lui leve la mitre, il fait le signe de la croix, commence la confession et l'absolution, ayant à la droite le Card. Evêque assistant, et à la gauche, le Card. Diacre de l'Evangile, qui lui repondent. Derriere sont les Card. Diacres assistans, avec tous les autres que nous avons nommês, qui font la Confession ainsi que ceux qui sont dans la chapelle. Lorsqu'il dit *indulgentiam*, le soudiacre qui doit chanter l'Epitre, lui met au bras gauche le manipule, appelê aussi *Mappula*, *sudarium*, *Gausape*, *Fanon*. Cependant les hautes-contre entonnent l'introït, appelé ausi *ingressarium*, ou *invitatorium*. On ne repete le verset que lorsque le Pape est monté à l'autel. Alors on chante *Gloria Patri etc.* et le Pape, et tous les assistans inclinent la tête; aprês *sicut erat*, on répete l'introït, et on commence le *Kirie*. Le Pape baise le milieu de l'autel, et le livre des Evangiles que lui presente le Soudiacre, soutenu par le Card. Evêque assistant, il met l'encens dans l'encensoir, et fait l'encensement, après le quel on lui met la mitre, le Card. Diacre l'encense trois fois; et lui

donne un baiser sur la jouë gauche et sur la poitrine, ainsi qu'aux deux Card. Diacres assistans,

§. VIII.

Le Pape retourne à son trone. il entonne le Gloria.

Le Card. reste à l'autel du coté de l'Epitre; il passe à son trone orné du dais, dressè vis-à-vis l'autel. Il y lit l'intoït sans la mitre, étant debout; il dit *Kirie* avec les assistans; le premier Evêque assistant debout lui tient le missel, et un autre la bougie, toujours debout. Il entonne aussitôt le *gloria in excelsis* élevant les mains, qu'il réunit en disant *Deo*. Il s'assied avec la mitre, le gremial sur les genoux tout le tems qu'on le chante, inclinant seulement la tête, au nom de *Jesus, adoramus te, gratias agimus tibi*, et a *suscipe deprecationem nostram*. Tous sont assis dans le même ordre qu'a vêpres, le Card. Diacre de l'evangile est assis avec la mitre sur la tête sur un escabeau du coté de l'Epitre sur le marche-pied de l'autel; pendant le *credo*, il se place de même ayant toujours auprès de lui un M. de Cérémonies debout, et son Caudataire à coté. Le Soudiacre Latin est sur les marches de l'autel entre le Diacre et le Soudiacre Grec.

Tous se levent, lorsque le Pape dit *pax vo-*

bis , *et oremus* ; il s'assied après ; reprend la mître qui est gardée par le Doyen de la Rote , et le gremial , ornement de la chasuble , dans le milieu du quel il y a le nom de *Jesus* en broderie , il est entre les main d'un Clerc de la chambre , l'orsque le Pape est debout .

Le Soudiacre latin servi par un M. des Cérémonies près du trone ou le Pape s'est habillé , chante l'épitre en latin , avec un livre qui par les anciens fut appelé *Apostolus*, *comes Hieronymi* , *lectionarius* , *ou Epistolarium* . Il s'arrête au même lieu pour attendre que le Soudiacre Grec l'ait chantée en grec dans le choeur , pour aller tous les deux , le premier à droite , le second à gauche , baiser le pied du Pape . Les musiciens entonent immediatement le graduel ; le Pape assis lit l'epitre et le graduel , ensuite faisant le signe de la Croix avec le pouce sur le livre , sur son front , sur les levres , et la poitrine , il lit l'Evangile , le missel est toujours soutenu par le 1. Evéque assistant à genoux toutes fois qu'il lit ; il se tient debout lorsqu'il chante .

§. IX.

Chant de l'Evangile en Latin et en Grec.

Aussi-tôt que les Evêques assistans sont retournés a leur poste ; le Card. Diacre de l'Evangile part de l'autel , ou précédemment il

avait lu l'epitre, et ou il avait placé au milieu le missel; il s'avance vers le trone du Pape, pour lui baiser la main, tandis qu'il retourne à l'autel, le Card. Evêque assistant presente la navete au Pape qui met l'encens dans l'encensoir, soutenu par un *Votant de Signature*; Cependant le Card. Diacre arrivé a l'autel, se met a genoux, et dit *munda cor meum*. Il se leve, prend le livre, et ayant à gauche le sudiacre latin accompagné de sept céroferaires, et précedé du thuriferaire, il le porte au trone, la inclinant la tête, il dit *jube domine benedicere*; Le Pape assis repond *Dominus sit in corde tuo*, et lui donne trois fois la bénédiction. Alors tous se levent, le Card. va au lieu de l'Evangile, ou il y a un pupitre portatif, appelé *tripodium*, *analogium*, *exedra*, *gradus*, *tribunal*, qui sert de lutrin. Il y met dessus le livre, le Diacre par derriere parait le soutenir: après avoir dit *Dominus vobiscum*; *initium Sancti Evangelii*, il l'encense trois fois et chante l'Evangile, faisant des signes de Croix avec le pouce, sur le front, les levres, la poitrine, ainsi que les Assistans, selon un aucien usage dont Amalario fait mention. Lorsqu'il chante *et Verbum caro factum est*, le Pape et les assistans font la genuflexion, ainsi que lorsque le Diacre Grec chante les mêmes paroles. Après l'Evangile, il remonte a l'autel, cinq acolythes partent; il n'en reste que deux à coté du pupitre, d'où s'eloigne le Soudiacre latin, soutenant le

missel ouvert. Le Diacre Grec après avoir fait les génuflexions ordinaires, porte le livre des Evangiles au milieu de l'autel, il va baiser le pied du Pape, retourne à l'autel, et à genoux il dit dans son idiome, *munda cor meum etc.* Il se leve, prend le Missel, et ayant le Soudiacre Grec à la gauche, il retourne au trone, assisté toujours d'un M. des Cérémonies; se met à genoux, demande en grec la Bénédiction au Pape, qui lui repond en latin, et lui donne la triple Bénédiction; il va au lieu destiné pour chanter l'Evangile Grec; le Soudiacre grec lui repond au commencement, et à la fin dans son idiome: lorsqu'il a fini, les Soudiacres latins et grec vont faire baiser au Pape le livre des Evangiles.

§. X.

Chant du Credo.

Le Card. Evêque assistant prend l'encensoir qui a servi pour l'Évangile, et descendant au bas du trone, il incense trois fois le Pape qui entonne de suite le *Credo* il flechit un genoux à ces mots *incarnatus est*, et s'assied, lorsqu'il a fini de le reciter, il reprend la mitre et le gremial, et fait de nouveau la génuflexion avec les assistans, lorsque le choeur chante *et incarnatus est*. Les Auditeurs de Rote vont s'assoir sur les mar-

ches du trone , ainsi que tous ceux que nous avons deja nómmés .

§. XI.

Le Card. Diacre , et Soudiacre , et les Acolithes purifient les vases sacrés , et préparent tout sur la credence pour le sacrifice .

Après que le choeur a chanté *et incarnatus est* , le Card. Diacre ministre avec le Soudiacre Latin à la gauche part de l'autel après avoir fait les révérences ordinaires , et tous les deux accompagnès d'un M. des Cérémonies s'avancent vers la crédence *a cornu Epistclae* ou sont cinq chandeliers et le service d'argent du Card. Diacre qui se lave les mains , ainsi que le Soudiacre ; il retournent à l'autel , précédés de deux massiers , et du M. des Cérémonies , ils montent sur le marche-pied . Le Card. Diacre passe du coté de l'Evangile , et le Soudiacre du còté de l'epitre , et ils étendent ensemble la nape de l'autel qui est pliée vers les chandeliers ; elle est de lin damassé avec une dentelle en or au bord , on l'appele vulgairement nape de *l'incarnatus* , parce qu'on la dèplie après qu'on a chanté ces paroles. Après cela le Card. Diacre s'arrète au milieu , et le Soudiacre descend sur le devant precedé des Massiers , et assisté d'un M. des Cérémoines , il va à la Crédence du Sacristain placée *a Cor-*

nu Epistolae , près de celle du Cardinal Diacre , sur la quelle sont les deux plus grands chandeliers , que deux Acolytes portent à la procession . La le M. des Cérémonies , ou le Clerc de la chapelle , lui attachent derriere le col avec un ruban une nape de soie blanche brodée en or , appelée vulgaire-*Bavarola* , pendant devant la poitrine , environ deux paus . Aussitôt il prend la bôurse dans la quelle sont deux Purificatoires , avec une boïte d'argent , pour les Hosties et placée sur la bourse , qu'il élève un peu en la portant , il retourne à l'autel accompagné des Massiers et du M. des Cérémonies . S'arretant sur le marche-pied de l'autel du côté de l'epitre , il presente la bourse au Card. Diacre , qui prend la boëte des Hosties , et la met sur l'autel , il prend ensuite la bourse en en retire le corporal , et l'etend , comme à l'ordinaire , plaçant les deux purificatoires d'un côté .

Après que le Soudiacre s'est retiré de la credence , Monsig. Sacrista qui y est venu précédemment , est couvert d'nn voile qui lui pend sur les épaules , prend le Calice avec la Patene , deux purificatoires , et une petite cuillere d'or ; il couvre le tout avec le voile . Dans le même tems , un des Votans acolythes prend deux burettes vuides , et une petite tasse , ils vont l'un et l'autre précédès des Massiers et avec le M. de Cérémonies à la crédence du Pape placée du

côté de l'Evangile. Monsig. Sacrista y pose la patene; la petite cuiller, et le Votant, le Burettes et la tasse. Vn Célérier goute en leur presence le vin et l'eau. Le Sacristain purifie le Calice, la patene, la ceuiller, les Burettes, et la tasse avec le vin qu'on vient de gouter, il remplit une Burette de vin, et l'autre deux, en versant un pen dans une vase, afin que le chef d'office puisse le gouter, et les donne à l'Acolythe Votant, celui-ci les porte avec la tasse, et le Sacristain le Calice la patene et la petite cuillere converts du voile qu'il à sur les epaules, a l'autel avec les mêmes qui les ont accompagnès, chacun pose sur le table les vases qu'il porte. Alors le Card. Diacre prend trois Hosties de la boîte qu'ouvre le Sacristain, et les place sur la patene en ligne droite, sans quelles dépassent, enfin le même Diacre pose à côté du Calice, le ciboire ou sont les Particules qui doivent être consacrées pour la Communion des Card. Diacres, et des Laïques de distinction. Quelquefois cette purification des vases sacrés est faite par un M. de Cerémonies, à la place de Monsig. Sacrista.

Lorsque le choeur a fini le *Credo*, le Pape se leve pour chanter *Dominus vobiscum*, *Oremus*, et pour lire *l' offertoire*, que le choeur commence à chanter, ainsi que le motet, *quem vidistis Pastores* avec la seconde partie du *Victoria*, cependant le Card. Dia-

ere leve l'anneau et les gants, et les confie a l'Acolythe Votant qui à genoux devant le Pape, tient un bassin d'argent doré, l'Ambassadeur de Bologne, ou de Ferare alternativement, quand'il y en a avoit, ou l'un des Conservateurs, va a la credence du côté de l'Evangile, prend un bassin, va au trone pour faire laver les mains au Pape, il raporte le même bassin à la credence, accompagné de même, toutes les fois que le S. Pontife se lave les mains, les Cardinaux, les Patriarches, les Archeveques, et Evêques sont debout, tous les autres Prelats, et les Princes qui entrent à la Chapelle, doivent être à génoux, selon le Rituel Rom. L. 3. *quando Papa lavat manus.*

§. XII.

Le Pape retourne à l'autel, le Sacrista goute les hosties, le vin, et l'eau qui doivent servir au Sacrifice.

Le Pape ayant repris le petit anneau, (different de celui qu'il a pendant tierce) du Card. Evêque assistant, descend du trone, devant l'autel, la mitre lui est levée par le Card. Diacre, il monte à l'autel, et le baise au milieu.

Le Card. Diacre prend une des trois Hosties, et la touche avec la patene, il la donne au Sacristain, il en touche de même

uneautre , ainsi que le Calice en dehors et en dedans , il la donne aussi au Sacristain qui les consume en presence du Pape ; après cette cérèmonie appelée la *preuve* , il pose la Patene sur l'autel , prend les burettes du vin et de l'eau des mains du Soudiacre Latin , et Monsig. Sacrista reçoit une partie du vin , et de l'eau dans une tasse , il la boit , pour gouter les deux especes sacramentales . Ensuite le Card. Diacre prend l' Hostie qui est restée sur l'autel la met sur la Patene , et la presente au Pape , qui l'offre selon l'usage , élevant les mains , en disant *suscipe* , il la met après sur le corporal ; aussitôt le Soudiacre presente au Card. Diacre la burette du vin , il en verse dans le Calice suffisament pour trois . Le Soudiacre presente la petite cuillere au Sacrista , qui y verse quelques goutes d'eau , et faisant une demì genuflexion vers le Souverain Pontife , il dit *benedicite Pater sancte* ; ayant reçu la bénédiction, il vers l'eau dans le Calice , le Card. Diacre le presente au Pape , en le soutenant , il dit *offerimus* . Cette cérèmonie se faisait ainsi sous Benoit XIII. maintenant cette prégustation des Hosties , du vin , de l'eau , se fait avant que le Pape soit à l'autel . Cependant le Pape met le Calice sur le corporal , et ayant fait un signe du Croix par dessus , le Diacre le couvre avec la pale , et donne la patene au Soudiacre Latin .

§. XIII.

Encensement de l'autel, du S. Colege, et des assistans.

Le Pape s'inclinant un peu, dit *in spiritu humilitatis* éleve les mains, les joint sur l'autel en disant *veni sanctificator*, et tenant la gauche sur l'autel, il béni l'Hostie et le Calice par ces paroles, et *Benedic.* ayant mis l'encens dans l'encensoir, il encense trois fois les oblations et l'autel, et remettant la mitre, le Card. Diacre l'encense trois fois, et après avoir encensé le Card. Evêque et les deux Card. Diacres assistants; il va encenser le sacré College, et les Evêques assistans, il remet l'encensoir à un Auditeur de Rote, qui l'encense avant les Evêques non assistants, dont il commence le tour.

§. XIV.

Chant de la Preface; et du Sanctus.

Après l'encensement, le Pape se lave encore les mains; un des Conservateurs lui verse l'eau, selon les Cérémonies que nous avons décrites. Quitant ensuite la mitre, il retourne au milieu de l'autel, et joignant les mains, il dit *suscipe sancta Trinitas*. Il baise l'autel, dit, *orate Fratres*, et le Soudiacre Latin repond *suscipiat Dominus*, il lit sur



Dom. Corvi dis. C. Antonini inc.

le missel soutenu par l'Evéque assistant, *oblata, Domine*.

Lorsqu'on encense les quatre derniers Card. Diacres, le Pape est averti par le M. des Cérémonies de chanter la *Preface*, qui dans l'Eglise Gallicane est appelée *Contestatio*, et *immolatio*, et dans l'Espagnole, *inlatio*. Le Cardinal Diacre doit faire ensorte de se trouver au milieu de la chapelle, lorsque le Pape chante *gratias agamus Domino Deo Nostro*.

Au *Sanctus*, huit Acolythes Votans de Signature s' avancent avec huit flambeaux, pour honorer J. C. qui va paroître sur l'autel au moment de la consécration.

§. XV.

Consécration, Elévation, Chant du Clergé.

Le Pape baise l'autel, joint les mains, fait trois signes de croix sur l'Hostie, et sur le Calice; il continue le Canon ayant les mains élevées, il fait le *memento*, il les étend ensuite sur les oblations, les rejoint encore, pour dire d'autres prieres, et fait trois signes de croix sur les oblations, et un autre sur l'hostie et sur le Calice. Alors finit le chant de *l' Hosanna in excelsis*. Le choeur ne chante plus. Alors le Pape prend l' Hostie, et élevant les yeux au Ciel, il la

bénit par un signe de Croix, et la tenant des deux mains avec l'index et le pouce, il prononce les paroles de la consécration, il adore par une genuflexion, et éleve la sainte Hostie de maniere qu'elle soit vuë du Peuple, il la remet sur le Corporal, et l'adore par une 2. genuflexion. Le Card. Diacre dêcouvrant le calice le prend des deux mains, le tient de la main gauche, et avec la droite il fait le signe de la croix, et prononce les paroles de la consecration en l'élevant tant soit peu. Il le pose sur le corporale, l'adore par une génuflexion, l'éléve de maniere qu'il soit vu par le Peuple; l'on ne sonne point la clochete; Ce n'est d'après la rubrique, qu'aux messes basses: il le remet sur le Corporal, le Diacre le couvre avec la Pale appelée *Fiola*, *Filiola*. Le Pape fait de nouveau la genuflexion.

Après l'élévation, le choeur entonne le *Benedictus*, et le Pape continuë le Canon, ainsi que toutes les autres Cérémonies.

§. XVI.

On purifie le Chalumeau d'or, pour faire gouter a Monseg. Sacriste le vin, et l'eau.

Avant le *Pater*, Monseg. Sacriste va à la credençe qui lui est destinée avec l'Acolyte Votant, qui prend les Burettes du vin

et de l'eau et la petite tasse, tandisque le Sacristain couvert du voile, prend d'un main le chalumeau, ou tuyau, de l'autre le Calice pour l'ablution du Pape, le M. des Cérémonies les couvre avec l'extremité du voile, ils s'avancent, precedés des Massiers vers la Credence du Pape, le Sacristain y pose le chalumeau et le Calice, et l'Acolythe la tasse, et les burettes. Le Célérier jette le reste du vin et de l'eau, il en a deja preparé d'autre; il les goute comme ci-dessus, on lave les burettes et la tasse, et le Sacriste le chalumeau et le Calice, il remplit de nouveau les burettes de vin et d'eau les faisant gouter par le Célérier de la maniere dècritte pour l'autre purification des vases sacrés. l'Acolythe prend les burettes, la tasse, le chalumeau, et le Calice avec deux purificatoires qu'il avoit eu soin de prendre à sa Credence, et précédes des Massiers, et du M. des Cérémonies, ils vont au côté du trone, et restent l'un à côté de l'autre sur la premiere marche.

§. XVII.

Après le Pater noster le Pape retourne à son trone, il récite l'Agnus Dei.

Le Pape chante l'oraison dominicale, *Pax Domini sit semper vobiscum*; il dit ensuite

l'Agnus Dei, et ayant lû l'oraison, il baise l'autel avec le Card. Evêque assistant et lui donne la Paix, ainsi qu'aux deux Card. Diacres assistans ; il ne la donne au Card. Diacre de l'Evangile, qu'après lui avoir donné la Communion.

Après avoir fait la genuflexion au St. Sacrament, il retourne au trone le tête découverte, et les mains jointes.

§. XVIII.

Rit que l'on pratique, en donnant la paix.

Le Card. Evêque assistant, après avoir reçu la Paix du Pape, va la donner au 1. Card. Evêque, au 1. Card. Prêtre, et au 1. Card. Diacre. Ensuite au premier Patriarche, ou Evêque assistant à la gauche du trone, et au premier assistant à droite, à un Auditeur de rote, qui accompagnè d'un M. des Cérémonies, la porte au 1. Evêque non assistant, au Gouverneur de Rome, au Connétable, ou au Prince assistant en son lieu, au 1. Conservateur, a l'Ambassadeur de Bologne et de Ferrare, lorqu'il yen a, au M. du St. Hospice, au 1. Auditeur de Rote, qui va la donner aux autres Prélats.

§. XIX.

Le Cardinal Diacre montre au peuple la St. Hostie et le Calice, on les porte de l'autel au trone du Pape.

Le Card. Diacre de l'évangile, est placé du côté de l'épitre les mains jointes, tourné de maniere à voir le St.Sacrement sur l'autel, et le Pape, lorsqu'il la vu monter sur sa chaise, il se tourne vers l'autel, et ayant fait la genuflexion, il couvre l'Hostie, pour la fixer, avec une étoile d'or, appelée par les Grecs *Asterisco*, qui a douze rayons sur chacun des quels est gravé en lettres demi-Gotiques le nom d'un Apôtre. Ensuite il prend la Patene, et l'élevant jusqu'au front, il la fait voir au peuple. Il fait un demi tour vers la droite, tant qu'il peut appercevoir le Pape; il retourne après de la même maniere, pour faire l'autre demi tour, il se retourne doucement vers le Peuple; ensuite vers la gauche avec gravité, jusqu'au qu'il ait, comme avant la face tournée vers le Pape. Alors il donne la Patene avec l'Hostie fixée par l'asterisque d'or, au Soudiacre qui est à génoux du coté de l'evangile; celui-ci la reçoit ayant les mains couvertes d'un voile prétieux qu'il a sur les épaules, il l'adore par une gènuflexion, jusqu'a ce que le Soudiacre se leve pour le porter au Pape. Alors le Diacre se levant se retourne du côté

de l'épitre, attendant que le Soudiacre soit arrivé auprès du Pape, qui fait la genuflexion, et adore avec humilité le St. Sacrement, ainsi que les Cardinaux, et tous les assistans, l'orsqu' on la porte de l'autel au trone. Alors il se leve, le Soudiacre reste debout à la gauche du Souverain Pontife.

Le Diacre prend ensuite le Calice, et l'eleve pour le faire voir au Pape et au Peuple, comme la St. Hostie, un M. des Cérémonies le couvre d'une Pale brodée pour le porter au Pape, qui fait la gènuflexion, l'adore, comme la St. Hostie, et il se leve. Le Diacre se retire, reste debout à sa droite, auprès du Card. Evêque assistant et de Monseg. Sacrista.

§. XX.

Communion du Pape sur son trone.

Alors les deux Evêques assistants presentent au Pape un cierge allumé, et le missel où il lit les deux oraisons *Domine Jesu Christe*, et *perceptio Corporis tui*, le Diacre leve de la Patene que soutient le Soudiacre, l'étoile d'or, et le Pape de la main gauche prend la St. Hostie, la divise en deux *ex dextro latere*, *ad designandam Dominici Lateris percussionem*. Disant *Panem caelestem*, en se frappant trois fois la poitrine, il dit *Domine non sum dignus*, alors il prend l'une des deux parties

de la St. Hostie, après avoir dit *Corpus domini nostri J. C. etc.* et après avoir fait le signe de la croix, il se communie : un moment après il prend l'autre partie qu'il divise en deux pour communier le Card. Diacre ministrant, et le Soudiacre latin qui se retire a son premier poste pour faire place au Diacre qui s'avance avec le Calice. Monsig. Sacrista donne la chalumeau d'or au Card. Evêque assistant, qui baisant la main au Pape, le lui presente et il le met dans le Calice pour en retirer une partie du prétieux Sang.

Alors le choeur finit de chanter *l'Agnus Dei*.

§. XXI.

Comunion du Card. Diacre, du Soudiacre Latin. Ils retournent l'un et l'autre a l' Autel.

Il prend ensuite une partie de la St. Hostie, et il donne la Comunion au Card. Diacre qui reste debout, et au Soudiacre, qui est a génoux, avant la Communion l'un et l'autre lui baisent la main, et il les embrasse. Ils retournent aussitôt à l'autel, le Diacre porte le Calice avec le chalumeau d'or, et le Soudiacre la Patene, après l'avoir bien purifiée sur le Calice ; Le Diacre prend avec le tuyeau d'or une partie du pretieux Sang ce qui reste est consumé par le Soudiacre sans

tuyau , il purifie le Calice , et l'essuye attentivement avec le purificatoire , cependant le Pape prend les ablutions dans un autre petit Calice que lui presente le Card. Evêque , et qu'il donne après au *Sacrista*.

§. XXII.

Communion des Cardinaux Diacres et des Laiques de distinction après le Confiteor.

Après ces Cérémonies , le Card. Diacre descend de l'autel , et va au pied du trone chanter le *Confiteor* , qu'on appellait *l'exomologesis* , ou *l'Apologie* du Prêtre : il incline la tête deux fois , lorsqu'il dit *et tibi Pater* ; les Cardinaux Diacres , et les Laîques , qui doivent communier , restent à génoux : Le Pape dit *Misereatur* , *Indulgentiam* , et bênit les assistans . Le Diacre retourne à l'autel , et il montre au Peuple et au Pape le Ciboire , ou sont les Particules consacrées , il la donne au soudiacre qui l' apporte au Pape . Cependant deux Auditeurs de Rote tiennent la nape de la Communion , les deux Card. Diacres assistans viennent l'un après l'autre , la recevoir, après ceux-ci s'avancent par ordre , les Card. Diacres , le Connétable , au un autre Prince assistant , les trois Conservateurs , le Prieur des Caporions, l'Ambassadeur de Bologne et de Ferrare alternativement , lorsqu'il

y en avait, et le M. du St. Hospice; ils baisent tous la main du Pape avant de recevoir la Comunion, après quoi les votans de signature se retirent avec les torches.

Au Cod. 4734. de *Gattico Acta Caer.* l'on voit que le jour de Pâques le Pape comunioit les Card. Diacres, à qui *dabat immediate manum ad osculandum*, il les recevoit ensuite *ad osculum oris*. Après cela, chacun d'eux allait *ad altare ad sumendum Christi Sanguinem de manu Diaconi Cardinalis, qui in missa servivit, et illis cum Calamo quem tenet in manu dextra, in Calice Christi Sanguinem ministrat dicens, Sanguis D. N. I. C. custodiat animam tuam in vitam aeternam, amen. Quo dicto per eum recipit ipsorum quem libet communicantium per ordinem ad osculum pacis : et quum omnes communicantes Sanguinem sumpserint, dictus Cardinalis Diaconus dat Calamum ad sugendum ab utroque capite Subdiacono, et postea Calicem ad sumendum aliud, quod superest de Sanguine Christi.* Le p. *Mabillon*, (comm. praevio ad Ord. Rom. 93.) raporte ceque l'on dit dans le *Spicilegium* de *Dachery*, 306. que *Vrbanus VI.* an; 1378. *post suam in Vat. Bas. coronationem, omnes Diaconos Cardinales sua manu pretioso Corpore et Sanguine Christi communicavit, sicut de more Pontificum semper fuit.* Du tems *d'Alexandre VI.* on donnait aussi la Communion a tous ceux qui se presentaient à la St. Table, (*Mar-*

tene de ant. Eccl. Rit. 485. *Erasm. Gattula* hist. Cassin. T. II. 570,) puisque *Burcardo* raconte , qu'un jour à cause de la grande foule une Hostie était tombèe par terre, sans qu'on s'en apercut. *Festum Paschae Resurrectionis, Papa post Communionem ab eo factam, posteaquam ad altare reversus est , inventa una Hostia sub vestibus suis ante altare in Supremo Palatio in terra , ad pedes Papae , quem dextre levavi ante plurimam considerationem , posui super Corporale altaris et Sacrista non posuit eam cum caeteris Hostiis consecratis. Credo firmiter cecidisse superius in solio de manibus Papae , qui Populum communicavit .*

§. XXIII.

Le Pape retourne à l' autel, fin de la messe ;

Le Connetable au lieu de retourner à son poste , ou un autre Princc assistant , va prendre le bassin pour fair laver les mains au Pape, qui pendant ce tems se purifie les doigts avec du vin que lui verse le 1. Card. Pretre avec une burette de cristal , et qu'il essuye avec un purificatoire que lui presente un Card. Evêque . Après avoir pris la Mitre , il se leve pour la quatrieme fois , et retourne à l'autel pour terminer la messe .

Lorsqu'il descend les marches du trone , le choeur chante la Communion appelée aussi

Transitorium qui dure jusqu'a ce que le Pape étant arrivé à l'autel, ait fini de la lire, du côté de l'epitre, enfin après qu'il a dit *Oremus: et Dominus vobiscum*, le Card. Diacre chante *l'ite missa est*, et le Pape entonant *sit nomen Domini benedictum*, *adjutorium nostrum*, donne la bénédiction solennelle.

Aussitôt le Card. Evêque assistant publie l'indulgence pleniere accordée à tous les assistans; le Pape lit l'évangile du jour de l'Epiphanie, *quum natus esset Jesus* de S. Mathieux, parce qu'on a dejà dit celui de St. Jean après l'épitre, ensuite le Diacre de l'evangile leve au Pape le Pallium, et le Manipule qu'il laisse au milieu de l'autel dans un bassin, et lui remet la Mître.

§. XXIV.

Presbytere offert au Pape après la Messe.

Le Pape descend de l'autel, quitte la Mître, prend la thiare, et se place dans la chaise preparée devant les marches du trone, où le Card. Archiprêtre de St. Pierre avec les deux chanoines Sacristains lui offrent au nom du Chapitre, dans une bourse de velour blanc galonnée en or, 25. jules de monnoie antique, ce qu'on appele *Presbytere*, en lui disant; *Beatissime Pater, Capitulum et Ca-*

nonici hujus Sacrosanctae Basilicae Sanctitati Vestrae consuetum offerunt Praesbiterium pro missa bene cantata. Le Pape donne la main à baiser à l' Archiprêtre, et la pantoufle aux deux chanoines: comme on peut le voir dans *Moretti* qui en a fait tirer une gravure; il donne la bourse au Card. Diacre qui a chanté l'évangile; celui-ci en fait cadeau à son Caudataire qui porte la bourse avec la Monnoie antique au Sacristain de la Basilique qui lui donne 25. paoles pour l'argent, et autant pour la bourse.

§. XXV.

Le Pape retourne à la Chapelle de la Piété.

Enfin précédé de la Croix, devant la quelle marche un Clerc de la chambre, avec le Cimetere, et les Cardinaux avec la cape rouge qu'ils ont pris après avoir quitté les ornemens sacrés, excepté les trois Card. Diacres, qui gardent la dalmatique, et le bonnet quaré au ieu de la mître, le Pape retourne dans la chaise ou il est porté, avec les *Flabeaux* à la Chapelle de la Piété, ou il quitte les ornemens pour prendre les habits ordinaires et rentrer dans la chaise, pour être porté à ses appartemens par deux Palefferniers. Les Cardinaux sortent de l'enceinte de la chapelle pour quitter la Cape, et re-

prendre la Mantelette et la Mozzette avec les quelles ils retournent à leurs Palais.

Cette Chapelle de la Pieté tient lieu a present de l'antique *Secretarium*, où le Pape retournait après la messe, pour quitter les ornemens Pontificaux.

§. XXVI.

Qui doit remplacer le Pape lorsqu' il ne peut officier? Vêpres que l' on chantait anciennement devant le Pape, aujourd'hui, et le jour de St. Etienne.

Vêpres que l'on chante a St. Marie Majeure auxquelles assistent les Cardinaux.

Lorsque le Pape ne peut célébrer pontificalement, le Card. Doyen, ou le plus ancien Card. Evêque chante la messe dans la Sistine, ou après *l'Agnus Dei* le Diacre de la chapelle chante le *Confiteor*, et ensuite le Card. Diacre avec l'étole Diaconale sur la cape, vont l'un après l'autre recevoir la Communion, et retournent à leurs postes; il ny a point la Communion des Laiques, parce qu'ils n'ont pas coutume d'assister lorsque le Pape n'officie pas.

Après midy, il y avait les Vêpres secretement devant le Pape aux quels assistoient les Cardinaux Palatins et ceux que S. Sainteté invitait avec le rochet couvert, et sans

cape, on chantait de même les Vêpres le jour de St. Etienne.

Maintenant le jour de Noël après midy les Cardinaux invités par le Card. Archipretre se rendent à la Basilique Liberiene; ils descendent à la porte de la Sacristie, ou ils mettent la Cape rouge, et précédés des Massiers, il vont à l'église. Après Vêpres, le Card. Archipretre les remercie; ils quittent la Cape, vénérent la Ste. Creche, et retournent à leurs Palais.

PONTIFICAL DV S. JOVR DE PAQVES.

CHAP. IV.

La Chapelle Papale de ce jour, appelé *dies Magna, Dominica Sancta in Pascha, Solemnitas Solemnitatum*, est la même que celle que nous venons de décrire: l'on poura donc se servir de cette explication pour l'observer, avec la diversitè des Cérémonies suivantes.

§. I.

Le Cierge Paschal.

Les Cardinaux Evêques prenent les ornemens blancs au lieu des rouges. Si le Pape n'officie pas, ils gardent la Cape rouge avec la quelle ils vont à la chapelle, à leurs postes.

L'on place le Cierge Paschal, dont nous

avons parlé dans la description des Cérémonies du Samedy St. sur un candelabre placé auprès de la Colonne, qui supporte le Baldaquin de l'autel Papal du côté de l'evangile.

Comme à l'office de ce tems on ne dit ni Hymne, ni Capitule, ainsi à l'heure de tierce, qui est chantée par les musiciens, le Pape se leve après les trois Psaumes a l'Antienne *haec dies*, après la quelle il s'assied, il quitte la Mitre, , et se levant de nouveau, il dit debout *Dominus Vobiscum*, et l'oraison, il repete *Dominus Vobiscum*, et termine Tierce par *benedicamus Domino*, que les deux plus anciens hautes-contre chantent.

Après le graduel que l' on chante lorsqu'on a fini l' épitre Grec, l'on entonne la Prose *Victimae Paschali* de Mathieu Simonelli.

Au *Credo*, on fait la genuflexion, lorsqu'on recite *et incarnatus est*, et non l'orsqu'il est chanté par les Musiciens, comme le jour de Noël, on fait seulement une inclination de tête.

Le motet *Christus resurgens*, après l'offertoire dit de *Felix Anerio*, est un des mieux concertes de la chapelle.

A' la fin de la messe, on ne publie pas l'Indulgence par ce qu'elle est annoncée sur la grande loge après la Bénédiction Papale.

§. II.

Rits des deux derniers Cardinaux Diacres, qui placés aux côtés de l'autel, representent les deux ânges qui gardoient le Sepulcre après la Resurrection du Seigneur.

Avant la Préface, deux M. des Cérémonies quittent l'autel, et vont prendre les deux derniers Cardinaux Diacres qui se placent chacun d'un côté de l'autel, semblables aux Anges qui gardoient le monument, tournés en face l'un de l'autre, jusquà ce que le Pape quitte l'autel pour aller à son trone, il retournent aussi eux-mêmes à leurs postes.

§. III.

Pourquoi avant le Pater noster, on ne rêpond pas Amen, après per omnia saecula saeculorum?

Lorsque le Pape dit *per omnia saecula saeculorum* avant le *Pater*, le choeur ne répond pas *amen*, en mémoire d'une tradition antique, que les Anges repondirent *amen*, tandis qu'un Pontife célébroit autrefois en pareil jour. *Durandus* raconte aussi, que St. Gregoire officiant ce jour-ci à St. Marie Majeure, après avoir dit *Pax Domini sit semper vobiscum*; un Ange lui repondit, *et cum*

spiritu tuo . André Adam qui rapporte cet usage ancien anregistrè dans les constitutions antiques de la chapelle Papale , en donne une autre raison , deduite de l'explication qu' *Innocent III.* donne de *l'amen* , disant qu'il signifie les larmes des fideles sur la mort du Redempteur ; c'est pour cette raison qu'on ne le dit point en ce jour consacré à la glorieuse mémoire de sa resurrection .

Après la Bénédiction , il lit à voix basse l'évangile de St. Jean .

§. IV.

Bénediction des Reliques insignes .

Aprés la messe , le Card. Evêque assistant ne publié pas l' indulgence ; le Pape descend de l'autel , se place dans la chaise avec le Pallium , les ornemens et la thiare au lieu de la mître . La il reçoit du Card. Archiprêtre , et de deux chanoines grands Sacristains, le presbytere , qu'il donne au Card. Diacre de l'évangile : ensuite il est porté sous le dais au milieu des flabeaux , a un prie Dieu placé au milieu de la Basilique , dans le même ordre qu'il étoit venu du lit des ornemens dans l'eglise , (mais sans le Soudiacre Latin , sans les ministres Grecs , ni le Thuriferaire , ni les Chapelains ordinaires , avec les Thiares , et les mîtres) mais seulement

avec deux Acolythes au lieu de sept, à côté de la croix. Là il quitte la thiare, il descend de la chaise, pour vénérer les Reliques de la vraie Croix, de la Ste. face, et de la Lance, que montre un chanoine de la Basilique avec l'étole, les gants rouges, assisté de deux autres chanoines en rochet et surplis; la Bènédiction de chaque relique est annoncée par un cloche; elle est donnée aux côtés, non au milieu, comme les autres fois, *in maiestatis Pontificiae reverentiam*.

§. V.

Bènèdiction Papale à la Tribune de la Façade.

Après cette Bénédiction à la quelle assistent aussi tous les Cardinaux à genou devant des banc rangés de chaque côté, et au milieu d'eux, toutes les personnes qui ont assisté à la Chapelle, le Pape rentre dans sa chaise, et il est portê à la tribune de la Bènédiction. Les Cardinaux et les Evêques mettent la mitre, et la procession s'avance vers la tribune, au dessus du Portique, d'où le Souverain Pontife donne la Bénédiction solemnelle avec trois Doigts, au nom de la très-Sainte Trinité; après la quelle les deux Card. Diacres assistans publient l'Indulgence pleniere, l'un en latin, et l'autre en italien, comme nous l'avons décrit aux

cérémonies du jeudy St. enfin le Card. Doyen souhaite les bonnes fêtes au Pape au nom du S. College. Il retourne dans sa chaise a la Sale des ornemens; les Cardinaux quittent les chapes, et les chasubles, excepté trois Diacres ministres et assistans, qui au lieu de la mître prenent le bonnet quaré, se mettent les Capes pour accompagner le Pape précedé de la croix portée par un Auditeur de Rote en cape, sans Acolythes. s'il quitte les ornemens dans un lieu contigu à la loge: les Cardinaux quittent les leurs dans une sale voisine, et après avoir pris la mantellette, et la mozzette, ils retournent chez eux.

Aujourd'hui avant les Vêpres, le Chapitre de St. Pierre fait une procession appelée vulgairement *des trois Mariès*; elle a été illustrée par une dissertation particuliere de *Philippe Dionigi*.

Après midy, les Cardinaux ont coutume d'aller aux Vêpres à St. Jean de Latran, ils descendent à la Sacristie, oú ils s'arrêtent pour mettre les Capes rouges, et précédes des massiers, il vont assister aux Vêpres, àpres les quelles ils les quittent pour se retirer chez eux.

PONTIFICAL

Pour la Fête des SS. Apôtres St. Pierre et St. Paul.

CHAP. V.

Cet office est reglé comme les deux autres. And. Adami n'indique pas le compositeur du Mottet *tu es Petrus* à deux voix qu'on chante à l'offertoire.

Dans ce Pontifical, il ny à point, comme aux autres, la Communion des Cardinaux Diacres, ni des Laïques nobles assistans; c'est pourquoi les Votans Acolythes qui portent les torches se retirent après que le Cardinal Diacre et le Soudiacre latin ont fait la Communion; le choeur finit de chanter *dona nobis pacem*, *à l'agnus dei* lorsque le Pape a pris avec le tuyau d'or le pretieux Sang, on commence à chanter la post-Communion, lorsqu'il descend du trone pour retourner à l'autel.

FIN.

IMPRIMATVR.

Si videbitur Rm̃o P. Magist. S.Pal. Apostolici.

APPROBATION.

J'ai lu par commission du Rm̃e P. Maitre du sacré Palais la description des Chapelles Papales, et de leurs rits majesteux par M. l'Abbé François Cancellieri; n'y aiant rien trouvé qui ne soit conforme a la foi et aux bonnes moeurs, on peut en permettre l'impression.

Du Couvent de la Minerve le 1. Septemb. 1818.

Fr. Joseph Faraldi des Precheurs, et Professeur de Theologie etc.

Candidus Maria Frattini Arch. Philipp. Vicesg.

IMPRIMATVR.

Fr. Thomas Dominicus Piazza O.P. Magister et Soc. Rm̃i P.M. S. P. A.

EXPLICATION DES CHIFRES

DE LA GRAVVRE

DV PONTIFICAL.

1. Le Pape.
2. Un Card. D. assistant à la droite, et un autre a la gauche.
3. Le Card. Doyen, et un autre Card. Evêque assistant,
4. Le Connetable, ou autre Prince assistant au trone.
5. Le 1. M. des Cérémonies.
6. Deux Evêques assistans.
8. Pupître dans le quel est cachée une lampe, à la quelle les Evêques allument la bougie, qu'ils tiennent avec un coussin sur le même pupître.
8. Autres Evêques assistans.
9. Les trois Conservateurs, avec le chef des Caporioni,
10. Les Avocats Consistoriaux.
11. Le Doyen de la Rote, un clerc de lachambre entre deux cameriers secrets.
12. Les Auditeurs de Rote.
13. Le Maître du S. Palais,
14. Les Clercs de la Chambre, et les Votans de la Signature,
15. Les cinq Card. Evêques suburbains.
16. Les Card. Prêtres.

17. Les Caudataires.
18. Les Evêques non assistans, et les Abbés mitrés.
19. Les Penitenciers.
20. Les trois derniers Cardinaux Prêtres.
21. Les Cardinaux Diacres.
22. Leurs Caudataires.
23. L'Archiatre du Pape, le Gouverneur, l'Auditeur de la Chambre, le Majordome, le Tresorier.
24. Les quatres Prelats de Fiocchetti.
25. Les Protonotaires Apostoliques participans, et d'honneur, le regent de la chancellerie, et l'auditeur des contredetes.
26. Les Généraux d'Ordres qui ont place à la chapelle.
27. Les Procureurs généraux et le Confesseur de la famille du Pape qui est un Servite.
28. L'Ambassadeur de Bologne, ou de Ferrare lorsqu'il y en avoit.
29. Le Prince Ruspoli maître du St. Hospice.
30. Les Votans de la Signature, et les Abbreviateurs.
31. Credence du Sacrista, avec le Calice, les vases sacrès et deux chandcliers plus grands.
32. Autre credence plus petite du Card- Diacre de l'evangile, avec son bassin pour se laver les mains, et cinq chandeliers.

33 Credence du Pape, avec un vase d'argent, pour se laver les mains.
34. Tribune des musiciens.
35. Banc pour les Dames.
36. Garde Suisse et ses Officiers.

EXPLICATION DE LA GRAVVRE

DV GRAND AVTEL.

1. Le Card. D. de l'évangile
2. Le M. des Cérémonies.
3. Son Caudataire.
4. Cameriers secrets, et d'honneur, Chapelains secrets, et ordinaires.
5. Le Soudiacre Latin.
6. Le Diacre Grec.
7. Le Soudiacre Grec.
8. Croix du Pape que l'on porte à la procession, ses deux custodes appelés *de Virga rubea*, et le Soudiacre Auditeur de Rote qui la porte.
9. Juoallier du Pape.
10. Un Massier avec le Cimetère, et le Bonnet.
11. Autel avec sept chandeliers.
12. Statues de St. Pierre et de S. Paul à côté de la Croix.
13. Quatre thiares sur l'autel.
14. Trois Mîtres, et une thiare ordinaire.
15. Deux grands Candelabres,

TABLE

CHAPITRE I.

§. VII.

CHAPITRE II.

§. I.

§. II.

DESCRIPTION DV PONTIFICAL.

CHAPITRE III.

§. I.

§. II.

§. III.

§. IV.

§. V.

§. VI.

§. VII.

§. VIII.



